

ATTRACTIVITÉ — **RETOUR SUR L'OPÉRATION PASSEPORT
TOURISTIQUE**

À quoi sert le passeport touristique ?



Créé le: 22/06/2020

- Mis à jour le : 22/06/2020

Un passeport pour mieux faire connaître la Seine-et-Marne

L'opération de Street Marketing s'est déroulée à Meaux, Chelles, Fontainebleau et Provins le week-end du 20 et 21 juin. Au total, plus de 3 100 passeports touristiques ont été distribués ! Un grand bravo à l'équipe de Street Marketing mobilisée tout au long du week-end dans la bonne humeur. Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule : près de 1 300 personnes se sont déjà préinscrites sur le site « Seine-et-Marne : Vivre en Grand ! », la marque de territoire du département lancée jeudi 18 juin.

Vous êtes attachés à la Seine-et-Marne et fier d'y habiter ? Si vous souhaitez partager les valeurs de ce territoire, n'hésitez plus, rejoignez le mouvement ! Pour faire connaître notre département et encourager actifs, curieux, urbains, étudiants ou voyageurs hésitants à venir en Seine-et-Marne, devenez vous-même ambassadeur en vous inscrivant sur [le site de Seine-et-Marne : Vivre en Grand !](https://seineetmarnevivreengrand.fr/devenir-ambassadeur/) (<https://seineetmarnevivreengrand.fr/devenir-ambassadeur/>)

Les passeports sont à retrouver dans tous les offices de tourisme du territoire. N'hésitez pas à vous rendre dans l'office de tourisme le plus proche de chez vous !